

L'ÉTUDE DES VILLES DU HAUT MOYEN ÂGE EN POLOGNE AU MOYEN DE LA MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE

1. **Avant-propos.** Je me propose de m'occuper dans cet article de l'application de la méthode archéologique à l'étude du passé des villes. J'entends par « méthode archéologique » tout un ensemble complexe de différentes méthodes de recherches adoptées en archéologie. Pour employer la formule la plus simple, la méthode archéologique est l'ensemble des procédés d'investigation scientifique visant à l'étude de quelque objet et ayant les travaux de fouilles archéologiques pour moyen principal d'obtention de sources. Le peu de place dont je dispose m'autorise à m'abstenir d'énumérer toutes les méthodes, ainsi que de présenter ici le processus entier de recherches employées dans l'étude de l'histoire des villes¹ et comprenant, entre autres, la méthode archéologique. Je me limiterai

¹ Parmi les ouvrages polonais, il y a lieu de nommer: W. Hensel, *Słowiańszczyzna wczesnośredniowieczna*, I^{re} édition, Poznań, 1952, II^e édition, Varsovie, 1956; H. Lowmiański, *Podstawy gospodarcze formowania się państw słowiańskich*, Varsovie, 1953; A. Gieysztor, *Le origini della città nella Polonia medievale*, dans *Studi in onore di Armando Saponi*, vol. I, Milan, 1957; Idem, *Les origines de la ville slave*, dans « *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo* », VI, Spolète, 1959; K. Dziewoński, *Zagadnienie rozwoju miast wczesnośredniowiecznych w Polsce*, dans « *Kwartalnik Historii Architektury i Urbanistyki* », II, 1957; K. Jażdżewski, *Kształowanie się wczesnośredniowiecznej kultury miejskiej w Polsce w świetle badań 1945–1954*, *Pierswsza Sesja Archeologiczna Instytutu Historii Kultury Materialnej PAN*, Wrocław, 1957; W. Hensel, *Metoda archeologiczna w zastosowaniu do badania miast*, dans « *Kwartalnik Historii Materiałnej* », VII, 1959; Idem, *Polska przed tysiącem lat*, Wrocław–Varsovie, 1960; Ch. Higounet, *Les origines des villes*

polonaises, dans « *L'Information Historique* ». XXI, 1959, n° 5; T. Lalik, *Recherches sur les origines des villes en Pologne*, dans « *Acta Poloniae Historica* », II, 1959 (1960); L. Leciejewicz, *Die Anfänge und die älteste Entwicklung der westpommerschen Ostseestädte*, dans « *Archaeologia Polona* », III, 1960, p. 12 et suiv.

Dans les recherches comparatives, une place importante revient aux ouvrages des chercheurs soviétiques, en premier lieu ceux de A. A. Arcichowski, B. A. Grekov, B. A. Rybakov, M. N. Tikhomirov, V. V. Voronine et M. K. Karger. Un ouvrage de ce dernier auteur, *Древний Киев*, v. I, Moscou-Leningrad, 1958, présente, de même que les ouvrages cités ci-dessus de Gieysztor, Hensel et Lowmianski, la plus importante littérature soviétique du sujet. On y trouve de même les plus importants des ouvrages traitant de recherches sur les villes de Tchécoslovaquie où les résultats les plus intéressants ont été obtenus par S. Borkovsky, J. Böhm, W. Truby, Fr. Kolousek, J. Poulik et R. Turek. V. p. e. J. Poulik, *Die neusten Entdeckungen aus Hauptburgen des*

donc à quelques questions que je trouve les plus importantes. Je commencerai par des considérations théoriques de nature générale, ayant pour but de définir le degré d'utilité de la méthode archéologique pour l'étude du passé des villes. Dans la dernière partie de mon exposé je me permettrai de présenter quelques exemples détaillés de la méthode archéologique dans les recherches historiques sur les villes polonaises. Je finirai par quelques remarques de nature générale.

Au début de mon exposé, je voudrais souligner que, malgré les succès considérables que l'on doit à l'application de la méthode archéologique à l'étude du passé des villes, nous avons encore à lutter contre un grand nombre de difficultés de nature fort variée. D'abord, la faculté d'exploiter de façon synthétique les sources archéologiques nous fait quelquefois défaut. Ensuite, dans certains cas, notre interprétation des fonctions de certains ensembles particuliers fait parfois fausse route à la suite de la multitude des interprétations possibles. Enfin, il arrive que ces difficultés résultent des lacunes de nos connaissances. Ces lacunes sont de deux genres. D'abord, nous ne disposons encore que d'un nombre assez restreint de sources archéologiques provenant de sites de catégories différentes, ce qui rend difficile l'usage de la méthode comparative. D'autre part, nous nous rendons bien compte que nous ne sommes qu'au début d'une application, à grande envergure, des méthodes expérimentales². Il ne serait pas exagéré de dire, je pense, que ce n'est qu'au moment actuel que nous commençons à comprendre qu'une large application de ces méthodes causera dans l'avenir

Grossmährischen Reiches, dans « Jahrbuch f. fränkische Landesforschung », XIX, 1959. Pour les recherches sur les centres situés à l'ouest de l'Oder, le lecteur est prié de consulter p. ex. *Frühe Burgen und Städte*, dans « Schriften der Sektion für Vor- und Frühgeschichte », II, Berlin, 1954; W. Radig, *Frühformen der Hausentwicklung in Deutschland*, Berlin, 1958; W. Neugebauer, *Das Suburbium von Alt-Lübeck*, dans « Zeitschrift des Vereins f. Lübeckische Geschichte und Altertumskunde », XXXIX, 1959; P. Grimm, *Zum Verhältnis von Burg und Stadt nach archäologischen Beobachtungen in Mittel- und Ostdeutschland*, dans *Omăgiu lui Constantin Daicoviciu*, Bucarest, 1960. On trouve un riche matériel portant sur ce domaine, ainsi que sur les relations existant en Allemagne occidentale, dans le travail collectif: *Studien zu den Anfängen des europäischen Städtewesens, Vorträge und Forschungen*, IV, 1958. Cf. de même les nombreux travaux de M. H. Jahnkuhn, traitant des résultats obtenus au cours de ses recherches de Haithabu. V. p. ex. du même auteur, *Haithabu — Eine germanische Stadt der Frühzeit*, II^e édition, Neumünster, i.H. 1938, ainsi que la troisième édition, parue à Neumünster en 1956, avec un nouveau et caractéristique sous-titre: *Ein Handelplatz der Wikingerzeit*. Pour la Scandinavie, cf. p. ex.

H. Arbman, *Birka — Sveriges äldsta handelstaät*, Stockholm, 1939, et R. Blomquist, *Tausentalets Lund*, Lund, 1941. En fait de relations dans les pays occidentaux qui ont autrefois fait partie de l'Empire romain, il y a lieu de consulter surtout H. Pirenne, *Les villes du Moyen Âge, essai d'histoire économique et sociale*, Bruxelles, 1927; G. Duby et R. Mandrou, *Histoire de la civilisation française*, v. I, Paris, 1953. Ainsi qu'on en a déjà souvent fait la remarque, les ouvrages influencés par ceux de H. Pirenne surestiment le rôle du commerce dans la formation des villes et sous-estiment, en revanche, celui de leur développement intérieur. Ajoutons dès maintenant, que le rôle des métiers n'y est pas suffisamment mis en relief non plus, ce qui est dû en grande partie aux sources unilatérales dont disposaient les chercheurs.

² On pourrait citer, à titre d'exemple, l'emploi de la méthode du mesurage de la résistivité électrique du sous-sol, appliquée avec beaucoup de succès au cours des fouilles de Kalisz en 1960. Dans nombre de cas, cette méthode a permis de situer avec beaucoup de précision les éléments particuliers des constructions. L'expérience a été appliquée avec succès sur l'emplacement d'une agglomération datant du début de notre ère, et sur celui d'un castrum du

une révolution dans le domaine des possibilités d'interprétation, chronologie comprise, — révolution pareille à celle qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et après, a été déclenchée par les recherches archéologiques et qui a fait reculer le début de l'histoire de l'humanité de quelques centaines de millénaires.

C'est pourquoi je voudrais que mon article serve d'introduction à une discussion de caractère général. Je crois donc que mon exposé aura atteint son but s'il donne l'essor à une discussion sur les problèmes dont il parle et s'il procure quelques indices sur d'autres aspects, que je n'aurai pas abordés. Je ne crois pas du reste qu'il nous soit possible d'épuiser la question d'emblée. J'espère cependant que cette discussion, ainsi que celles qui vont suivre, nous permettront d'établir à l'avenir des critères de plus en plus précis de l'application de la méthode archéologique aux recherches sur l'histoire des villes.

2. Problèmes généraux. Du point de vue de la modicité de ses sources écrites, le haut moyen âge européen est souvent appelé, à juste raison, l'âge obscur. La provenance de ce terme est du reste interprétée quelquefois de façon différente. Il en est de même en ce qui concerne la Pologne. Les sources archéologiques sont les sources essentielles de notre connaissance de cette époque (les centres préurbains compris). En Pologne, on s'en est rendu compte assez tôt, puisque dans la deuxième moitié du XIX^e siècle on a déjà commencé des recherches archéologiques sur les origines de Cracovie; malheureusement, elles ont été bientôt abandonnées, au préjudice de la science. Cependant, de nombreux historiens de la colonisation en Pologne se rendaient parfaitement compte de la nécessité d'utiliser la méthode archéologique. Je ne citerai que les noms de K. Potkański, K. Tymieniecki, Z. Wojciechowski. On peut dire que cette idée devenait de plus en plus forte, au fur et à mesure du développement de l'archéologie. En Pologne, elle était liée surtout à un point de vue critique sur la théorie de la colonisation; en même temps, elle se liait à la juste idée de l'importance générale des recherches scientifiques de ce genre. Elle se développait parallèlement aux efforts visant à éliminer, dans les recherches sur la colonisation, la disproportion entre l'emploi des méthodes rétrogressive et progressive, inductive et déductive.

La réalisation de ces postulats formulés par les historiens de la colonisation en Pologne n'a pu commencer que vers la fin de la période d'entre les deux guerres. Puis-je rappeler les travaux de recherches du professeur J. Kostrzewski et de ses élèves, entre autres W. Kòčka, Z. Rajewski et moi-même, effectués à Gniezno, Poznań, Kłocko, et ceux concernant Biskupin du temps du haut moyen âge? Les travaux des archéologues allemands, Kunkel et Wilde dans l'île de Wolin, Raschke à Opole, W. Unverzagt et O. Doppelfeld à Santok, ne les ont précédés que de fort peu. Cependant, ce n'est que pendant les dernières quatorze années que nous avons à faire en Pologne à une application en grand de la méthode archéologique dans les recherches sur la genèse des villes³.

haut moyen âge. Voir, p. ex. K. Dąbrowski et W. Stopiński, *Zastosowanie metody elektryczno-oporowej w badaniach archeologicznych*, dans «*Kwartalnik Historii Kultury Materialnej*», IX, 1961, p. 75

et suivantes.

³ Voir p. ex. W. Hensel, *Le développement des recherches sur les origines de l'Etat polonais*, dans «*Archaeologia Polona*», II, 1958, p. 7 et suiv.

Nous basant sur les expériences des chantiers archéologiques — comptés déjà par dizaines — situés dans des régions diverses de la Pologne, nous pouvons apprécier à leur juste valeur l'efficacité de la méthode archéologique et ses résultats dans l'étude du passé de nos villes. L'importance de cette méthode dépend de l'utilité des sources archéologiques pour cette étude et de l'ensemble des procédés d'investigation dont dispose le chercheur. Arrêtons-nous donc un moment pour nous rendre bien compte de la valeur des sources archéologiques. Leur faiblesse consiste en ce qu'elles sont beaucoup plus indirectes que les sources écrites. Conformément à l'opinion d'un grand nombre de chercheurs contemporains, je parle du caractère indirect des sources archéologiques, sans les opposer cependant aux sources écrites, qui, elles aussi, exigent d'abord une interprétation, pour permettre d'aboutir à quelques conclusions. On connaît bien des documents médiévaux qui sont soit des faux provenant d'une époque plus récente, soit se rapportent à des décisions qui n'ont jamais été réalisées. Combien de termes médiévaux tels que *civitas*, *urbs*, *vicus*, etc. éveillent encore des discussions, tandis que notre connaissance de la colonisation à un moment donné dépend justement de la compréhension correcte de ces termes. Je ne multiplierai pas les exemples, mais je pourrais en citer bien d'autres.

De nos jours, on parle avec beaucoup moins d'assurance qu'autrefois de la prépondérance des sources écrites sur les sources archéologiques dans l'étude de certains côtés du processus historique. Ceci ne concerne pas, à juste titre, l'histoire politique. S'il arrive maintenant encore que cette opinion soit discutée, ce n'est pas la valeur des sources archéologiques qui en est la cause, mais la façon pratique dont on en profite, la manière de les déchiffrer. Sous ce rapport, les sources archéologiques présentent beaucoup plus de difficultés que les sources écrites. Les sources archéologiques exigent une participation bien plus large des branches auxiliaires de la science, avant de nous livrer leur teneur aussi objective que possible, et de nous donner une image du passé serrant de près la réalité. D'autre part, la méthode comparative doit être employée également pour les deux catégories de sources.

Il faut discerner, parmi les sources archéologiques, les sources complexes et les sources simples. Dans certains cas, une source simple peut devenir une source complexe. Les sites, les cimetières, par exemple, sont des sources complexes. Les sources simples qui s'y rapportent sont les maisons, les sépultures. Mais les maisons et les sépultures deviennent des sources complexes par rapport aux détails de leur inventaire qui, eux, sont des sources simples typiques. Pour les problèmes qui me préoccupent, la source complexe est la source essentielle. Elle rappelle certaines sources écrites — documents, chroniques, — dont les composants, conformément aux nécessités du travail d'investigation, peuvent être analysés séparément, mais toujours en connexion avec l'ensemble et jamais à part. Evidemment, nous agissons autrement si nous arrivons à la conclusion que la source en question n'est qu'un assemblage dû au hasard. Il en sera de même dans le cas d'une source archéologique, si les recherches démontrent un manque de liaison entre les segments séparés de la source complexe donnée; je pense à des sources du type des sites et des cimetières. Conformément à l'opinion d'un grand nombre de chercheurs, une source archéologique complexe reflète la réalité formée dans le temps par quelque société d'après les normes qui y régnaient.

Dans un certain sens, dans des conditions d'interprétation idéales, la source archéologique complexe l'emporte sur certaines sources écrites, surtout sur une certaine catégorie de sources datant du haut moyen âge. Les chroniques, par exemple, donnent une image de la réalité non pas objective, mais subjective.

En formulant la thèse de la prépondérance possible des sources archéologiques sur les sources écrites, il faut tracer nettement les limites de cette possibilité. Il ne faut pas oublier non plus que pour la connaissance de nombreux côtés de la vie, les sources écrites sont quand même irremplaçables.

Laissant à part les questions se rattachant à la source même, ce que nous demandons aux sources historiques, — donc aux sources archéologiques aussi, — c'est de nous fournir une réponse, entre autres, à des questions de nature économique, sociale, religieuse, artistique, intellectuelle et politique.

C'est une opinion généralement adoptée par la science, que les possibilités maxima de l'archéologie se rapportent aux recherches sur l'histoire

de la culture matérielle (histoire de la colonisation comprise), qui constitue, à un certain point de vue, une partie de l'histoire de l'économie; c'est-à-dire que l'archéologie nous permet de parler avec beaucoup de précision tant de la technique de production que des formes des colonies. Grâce aux recherches archéologiques, il est possible de définir le niveau du savoir-faire technique des producteurs, et de se faire une idée de l'organisation générale de la production. Pour beaucoup de produits il est possible d'établir s'ils ont été fabriqués dans le cadre de la production domestique, ou dans celui d'une production de type professionnel. Il est possible aussi de fixer le nombre des spécialités exercées dans un atelier. Cela nous permet de tracer une courbe du développement de la spécialisation dans les métiers.

Il en est autrement si nous voulons nous servir de sources archéologiques pour étudier l'organisation des producteurs. Ici, les méthodes archéologiques ne nous fournissent plus une image aussi claire; elles ne projettent qu'un rayon de lumière sur certains côtés du problème, souvent importants. Il est bien possible qu'à l'avenir, avec des critères perfectionnés, la situation s'améliore. Pour le moment cependant, nous avançons à tâtons, et ce qui paraissait déjà clair, s'avère en grande partie hypothétique.

Je me permettrai de citer comme exemple une discussion sur les critères archéologiques permettant de discerner parmi les artisans du haut moyen

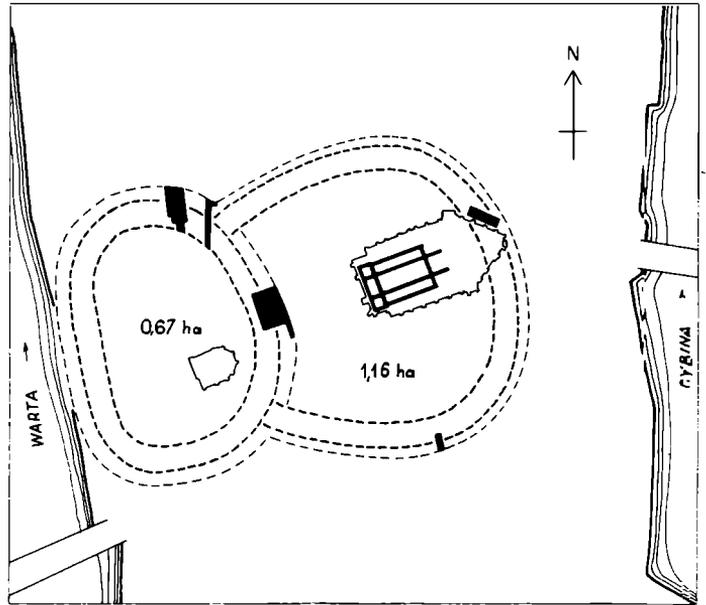


Fig. 1. — Castrum et suburbium de Poznan, des X^e—XI^e siècles. D'après W. Hensel et J. Żak.

âge ceux qui peuvent être considérés comme libres et ceux que l'on peut considérer comme serfs. Il semblait, d'abord, qu'au moins dans certaines professions on pourrait mettre au point cette question en analysant les marques apposées sur différents produits. Cependant, comme dans des périodes plus récentes il était d'usage d'apposer des marques sur divers objets pour signaler toute sorte de faits, on ne peut jamais être sûr si l'on a à faire à la marque du producteur, où à celle des personnes qui lui avaient passé la commande. La thèse selon laquelle les marques sur le fond des vases⁴ appartenaient à ceux qui les avaient demandés, abolit par exemple d'un coup la théorie qui voit dans les marques princières sur le fond de certains vases une preuve de ce qu'ils avaient été faits par des potiers asservis directement au prince, et qui étaient selon toute probabilité des serfs. Espérons qu'avec le temps la bonne chance des chercheurs étudiant les sites soumis aux prestations serviles aboutira à des découvertes heureuses qui permettront de dire où est la vérité; mais ce moment-là se fait encore attendre. En attendant, je me permets de formuler mon opinion personnelle, que les marques apposées sur le fond des vases appartiennent aux producteurs, c'est-à-dire aux propriétaires des ateliers. La question du producteur proprement dit n'a pas d'importance. Le fait qu'il n'y a qu'un certain pourcentage de vases qui porte des marques sur le fond semble indiquer, en cas d'ateliers libres, que les vases marqués par le producteur étaient donnés au seigneur féodal comme tribut. Evidemment, cette opinion doit être encore vérifiée.

Le fait que les groupes d'artisans exerçant le même métier habitaient le même quartier, suggère des possibilités intéressantes d'organisation professionnelle. Les gens de tel ou tel autre métier continuaient à occuper toujours les mêmes secteurs du terrain, ce qui nous mène à la conclusion que ce phénomène était durable. Cela est très important, surtout pour définir le caractère de l'agglomération donnée. Cependant la méthode archéologique ne nous fournit pas de renseignements précis sur les détails de l'organisation de l'artisanat.

On pourrait faire des réflexions semblables sur un autre domaine important de l'économie — le commerce. La justesse des données obtenues est dans son cas en proportion directe de la quantité et de la qualité des sources. Il est plus facile, dans ce domaine, de définir un système de poids, que le genre des relations dans le commerce d'échange. Ici aussi, cependant, on remarque un progrès qui peut être attribué aux sources archéologiques.

L'organisation de l'artisanat nous amène à une autre question qui nous intéresse — celle des problèmes sociaux. J'ai déjà mentionné les grandes difficultés auxquelles se heurtent les tentatives de reconstitution des relations intérieures dans un groupe social, et des relations entre des groupes sociaux séparés. Les rapports mutuels entre les groupes d'une société peuvent être étudiés en premier lieu sur la base de deux critères: l'aisance et la répartition dans l'espace. Tous les deux peuvent être appliqués aux agglomérations comme aux cimetières, qui sont d'ailleurs, les unes comme les autres, des composants de ce que nous appelons la colonisation. Je ne m'occuperai pas du caractère anonyme des faits interprétés, chose bien naturelle quand il s'agit de sources archéologiques maté-

⁴ Outre les ouvrages de B. A. Rybakov, W. Hensel, Wł. Hołubowicz, J. Korošec, K. Černohorski et d'autres auteurs, cf. la discussion qui s'est déroulée

sur ce sujet au III^e Symposium International d'Archéologie Slave, en 1960, en Tchécoslovaquie. V. le compte rendu dans «*Slavia Antiqua*», VIII, 1961.

rielles. Ceci dit, nous pouvons nous représenter la différence entre une recostitution de l'organisation du travail dans un seul atelier, et celle de l'organisation des groupes d'artisans ou d'autres groupes sociaux.

Il en est de même, ou presque, des questions religieuses et politiques étudiées au moyen de méthodes archéologiques. Dans les deux cas, nous pourrions saisir, en premier lieu, le côté matériel du problème. D'autre part, les critères archéologiques nous offrent relativement beaucoup de renseignements sur le niveau de l'art et le développement intellectuel. En ce qui concerne l'art, les résultats de nos recherches rappelleront ceux que nous aurions obtenus dans le domaine de l'économie; en fait de développement intellectuel, ils se rapprocheront de ceux obtenus par rapport aux problèmes sociaux.

La question de l'ordonnance chronologique des faits est particulièrement importante dans l'histoire, celle des villes comprise. La méthode archéologique satisfait-elle à cette demande? Je me crois autorisé à dire qu'elle y satisfait en surpassant notre attente — et je n'exagère pas. De nos jours, nous pouvons observer dans beaucoup de cas des niveaux archéologiques superposés, séparés par des périodes de 10 — 50 ans, où les transformations les plus importantes, subies par la ville étudiée⁵, se sont inscrites. Nous pouvons donc, en nous basant sur des sources archéologiques, tenter d'établir les périodes de grande et de moindre prospérité dans l'histoire de telle ou autre ville, ainsi que le niveau de la civilisation et de la vie quotidienne de ses habitants. Nous pouvons parler du développement des métiers, du commerce, de l'architecture et des beaux arts, des croyances, de la connaissance de l'écriture. Malheureusement, nous ne pouvons rien dire cependant du niveau et du sujet des œuvres littéraires (n'oublions pas, que je n'envisage pas ici la possibilité de découvrir des sources écrites). J'omets sciemment dans ce cas la découverte sensationnelle des sources écrites diverses de Novgorod (U.R.S.S.).

En fin de compte, ces réflexions à vol d'oiseau aboutissent à ceci: la méthode archéologique peut fournir dans beaucoup de cas une solution des problèmes appartenant à l'histoire de la colonisation. Elle nous permet d'obtenir des données suffisamment probantes sur le caractère d'une colonie et sur les changements qu'elle a subis au cours de son histoire. Elle établit le niveau du train de vie des habitants, aussi bien que le niveau de leur développement culturel, et elle définit le régime avec lequel ils peuvent cadrer. Cela ne peut avoir lieu cependant qu'à condition de donner à nos recherches un caractère réellement complexe, c'est-à-dire à condition d'interpréter les sources archéologiques en mettant à profit l'acquis des autres branches de la science. Pour éviter tout malentendu, je me permets de rappeler encore que le caractère d'une agglomération dépend non pas d'un seul trait caractéristique, mais de beaucoup de traits divers, entre autres de traits archéologiques. On sait que beaucoup de ces traits — par exemple les occupations rurales — sont inhérents à des agglomérations de type différent. Ce sont donc les traits prépondérants qui décident du caractère d'une colonie.

Ces brèves remarques faites, je passe à l'application de la méthode archéologique à l'étude du passé des villes polonaises. Je m'occuperai du nombre des

⁵ On peut le déduire des résultats obtenus non seulement en Pologne (p. ex. à Gniezno, Gdansk,

Opole, Wrocław et Wolin), mais aussi d'autres pays, p. ex. en U.R.S.S. (p. ex. à Novgorod ou Ladoğa).

phases de leur développement et je parlerai à tour de rôle : a) des centres préurbains polonais, et b) des villes sous le régime du droit autochtone.

3. Etapes du développement des villes. La science ne connaît pas de définition adéquate de la notion de ville. Mes lecteurs se rendent bien compte de cet état des choses. En conséquence, une partie des chercheurs ont renoncé à

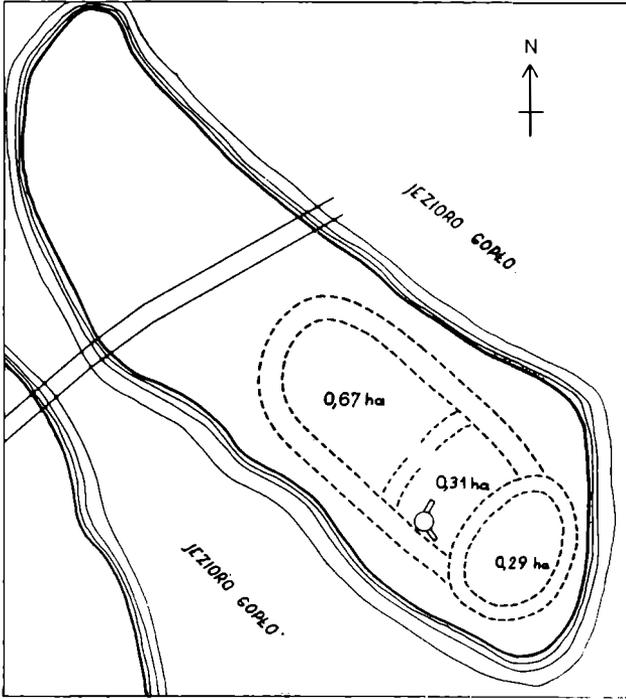


Fig. 2. — Castrum, 1^{er} et 2^e suburbium du début du XI^e siècle à Kruszwice. D'après W. Hensel et A. Broniewska.

démonstré que la juridiction autonome pouvait n'apparaître que plus tard, ainsi que la disposition régulière et dense des bâtiments et les fortifications. Je crois qu'il est possible d'adopter, comme suffisamment probable, l'hypothèse lancée de plus en plus fréquemment par la littérature du sujet de différents pays, sur l'existence, à côté de la phase initiale des villes médiévales, de plusieurs phases de leur développement postérieur. Donc, avant qu'une ville médiévale se soit formée, telle qu'elle nous apparaît en plein moyen âge, on aurait à faire à deux étapes de ce processus : la première englobant les centres préurbains, et la deuxième — les villes sous le régime du droit autochtone.

Les centres préurbains ont attiré l'attention des spécialistes dès le XIX^e siècle ; dernièrement cette idée est réapparue. Une économie urbaine spécifique est le trait caractéristique d'un centre préurbain. La question des villes ayant obtenu le droit autochtone éveillait dans le temps beaucoup de polémiques ; maintenant elle ne suscite plus aucun doute sérieux. A côté d'une économie urbaine accentuée, un autre trait de ces villes c'est la disposition des bâtiments et, dans certains cas, une juridiction autonome, du reste très limitée. Par contre, une juridiction auto-

formuler la définition cherchée, et se sont limités à établir les traits caractéristiques principaux d'une ville médiévale. En principe, on en considère trois comme essentiels : 1) une économie urbaine spécifique ; 2) une juridiction autonome ; 3) une disposition des bâtiments régulière et dense, et des fortifications. Comme on sait, en Europe centrale et occidentale tous ces traits sont caractéristiques pour les villes de l'époque féodale en plein essor. Mais à l'époque qui la précède, celle des débuts de la féodalité, où les normes judiciaires féodales n'étaient pas encore définitivement formées, suscite des doutes sérieux. Aussi est-il pour le moins douteux que les traits que je viens de nommer puissent être considérés tous les trois comme caractères distinctifs constants d'une ville, pendant toute la durée de l'époque féodale. La pratique a

nome — à côté des deux autres traits — est caractéristique pour les villes du plein moyen âge. Outre les types dont je viens de parler, il existait évidemment des formes intermédiaires, avec certains traits caractéristiques très développés, et d'autres à peine développés. Il va sans dire, que cela rend difficile le classement correct des sites particuliers. Il est aussi difficile quelquefois de distinguer une colonie rurale d'un centre préurbain. Conformément à mes remarques précédentes, les traits caractéristiques de ces deux premiers types (centre préurbain et ville sous le régime du droit autochtone) peuvent être mis à jour à l'aide de critères archéologiques. Pour les villes médiévales proprement dites, à côté de ces critères, nous disposons d'une riche documentation de sources écrites.

Il serait superflu de rappeler à mes lecteurs que le processus de l'octroi des normes spécifiques de droit aux villes de Pologne a duré de longues dizaines d'années. En conséquence, des villes ayant obtenu le droit autochtone existaient à côté de villes connaissant le droit dit de Magdebourg. Il y a eu aussi une période pendant laquelle des centres préurbains existaient en même temps que des villes ayant obtenu les institutions locales. C'est pourquoi, en parlant de l'époque de l'existence des types particuliers de ville en Pologne, on ne peut donner que des dates approximatives. La décadence des centres préurbains date de la deuxième moitié du X^e siècle. Les villes ayant obtenu le droit autochtone doivent être rapportées à la période située entre la moitié du X^e et la moitié du XIII^e siècle, exception faite de la Poméranie occidentale, de la Petite-Pologne et de la Cujavie, où ce processus a probablement eu lieu plus tôt. A partir de cette époque, les villes du plein moyen âge commencent leur existence, en premier lieu en Silésie qui a devancé sous ce rapport le reste du pays. Enfin, il faut ajouter que les agglomérations urbaines n'ont pas nécessairement passé par toutes les étapes dont nous parlons. Certaines d'entre elles se sont éteintes sans dépasser l'étape de centre préurbain — elles ne sont jamais devenues des villes. D'autre part, certaines villes ayant obtenu les institutions locales n'ont jamais été précédées par le stade préurbain. De même, de nombreuses villes à juridiction autonome (par exemple à droit dit de Magdebourg) n'ont pas été précédées par le stade de ville ayant obtenu le droit autochtone.

Comme j'en ai déjà fait mention, certains auteurs se doutaient depuis longtemps de l'existence de ces trois étapes dans l'histoire des villes polonaises. Ne disposant que de données indirectes, ils ne pouvaient rien dire de la première étape. Quant à la deuxième, des sources quelque peu plus sûres ne se rapportaient qu'aux villes de la Poméranie occidentale. C'est surtout grâce à la méthode comparative que l'on a pu étendre ces observations à d'autres villes de la Pologne. En revanche, et contrairement aux suppositions d'autrefois, l'analyse des plans des villes médiévales a été plutôt sans conséquence, sauf quelques constatations de caractère général. A l'exception de quelques conclusions très importantes, et parfois même sensationnelles pour l'époque, dont en premier lieu celles de Henri Münch ⁶, — l'analyse des plans ne nous apprend pas grand'chose sur l'aspect extérieur d'une ville sous le régime du droit autochtone. Ce n'est que l'application de la méthode archéologique qui a ouvert dans ce domaine des perspectives entièrement nouvelles.

⁶ H. Münch, *Geneza rozplanowania miast wielkopolskich XIII i XIV wieku*, Cracovie, 1946.

4. **Centres préurbains.** Comme je l'ai déjà dit, une économie urbaine spécifique est le trait caractéristique d'un centre préurbain. La pratique des métiers et du commerce en sont les facteurs principaux. Les occupations rurales, telles que l'agriculture et l'élevage, y sont pratiquées, mais leur rôle est très limité. Le centre préurbain est une colonie de type intermédiaire, il contient donc beaucoup d'éléments « ruraux ». D'ailleurs, les éléments « ruraux » apparaissent aussi

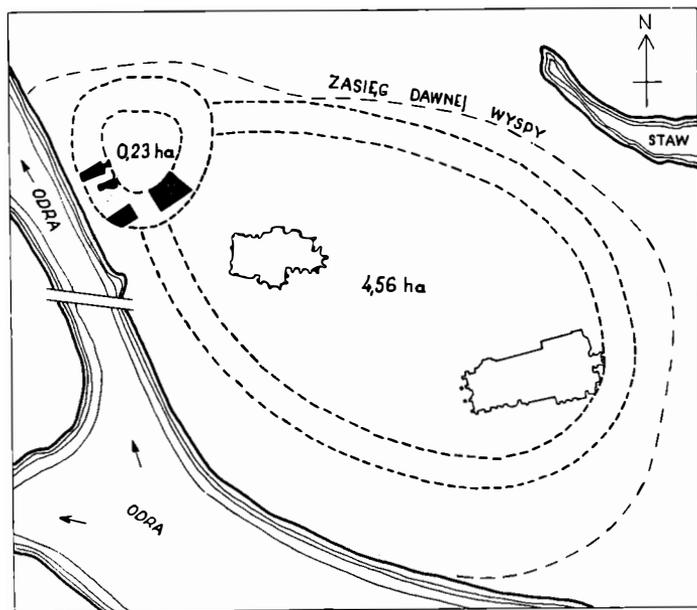


Fig. 3. — Wrocław. Castrum et suburbium des X^e–XI^e siècles. D'après W. Kóćka et E. Ostrowska.

concentre autour d'un castrum solidement fortifié. En plus, on y observe nettement, sur le territoire attenant au castrum, une disposition de bâtiments encore espacée. On y constate aussi une certaine abondance d'éléments ruraux; la preuve, à mon avis, c'est que parmi les vases qu'on y trouve, il y a un pourcentage considérable de vases en argile faits de façon semblable à celle pratiquée dans les centres ruraux. En revanche, le caractère urbain de ces noyaux de villes futures apparaît, à ce qu'il me semble, dans les vestiges qui indiquent la pratique des métiers et du commerce. A la lumière de recherches réalisées jusqu'à présent, c'est Gniezno qui parmi ces centres a le plus de tendances urbaines, surtout à partir du moment où son suburbium a été fortifié, c'est-à-dire depuis à peu près la deuxième moitié du IX^e siècle. La diversité des antiquités trouvées à Biskupin suggère un processus d'urbanisation assez avancé au IX^e et au début du X^e siècle. Plus tard cependant ce processus s'arrête et le centre de Biskupin se transforme en une colonie rurale typique. Opole appartient, à ce qu'il paraît, à un autre type, dû peut-être aux conditions générales quelque peu différentes de la Haute-Silésie. Sa généalogie remonte aussi au IX^e siècle. Les fosses de la colonie la plus ancienne d'Opole, nettement clairsemées, indiquent un espacement des bâtiments dans l'origine, ce qui rapproche ce centre des formes connues en Grande-Pologne. La différence ne consiste que dans

dans les villes. Comme nous le verrons plus tard, nous pourrions distinguer ces éléments en nous basant non seulement sur des données directes, mais indirectes aussi, par exemple la céramique.

Les sites dont les vestiges se relient aux niveaux archéologiques les plus profonds de Gniezno, de Poznań et d'Opole, sont des spécimens de centres préurbains. La colonie de Biskupin appartient, elle aussi, à cette catégorie. Mettant à part Opole dont je dirai quelques mots plus tard, Gniezno, Poznań et Biskupin peuvent être traités ensemble. Leur trait commun est une colonisation qui, au IX^e siècle de notre ère au plus tard, se

l'absence du castrum — siège des autorités féodales dont, du moins jusqu'à maintenant, on n'a pas trouvé les traces. L'auteur des recherches d'Opole, le professeur Wł. Hołubowicz⁷, dit — je cite — que « la colonie d'Ostrówek était probablement monopartite... c'est-à-dire que la ville ne s'est pas constituée comme suburbium attenant au petit castrum féodal, pour lequel il n'y aurait pas assez de place à Ostrówek ». Et plus loin — je cite encore — « il est possible qu'avant 966 une colonie... ouverte ait pu exister pendant un certain temps à Ostrówek ».

Il me semble que l'idée de fonder une colonie ouverte dans une île qui offrait des conditions peu favorables à la construction non fortifiée, n'est pas vraisemblable. Ainsi que dans d'autres localités aux conditions analogues, il y a lieu d'admettre qu'une enceinte fortifiée y a été construite dès le début. Personnellement, je suis enclin à partager l'opinion du professeur Jazdzewski⁸; puisque ce qu'on appelle un castrum féodal n'a pas existé dans cet endroit à une époque postérieure, il convient d'admettre une autre possibilité. La résidence du seigneur féodal pouvait se trouver dans l'enceinte du rempart défensif, où une solide palissade la séparait seule de l'agglomération. Plus tard, on observe une situation semblable à Gdansk. A ce que les recherches récentes semblent suggérer, il y a lieu de supposer qu'à Gdansk il y a eu aussi un petit castrum féodal auquel un suburbium touchait. Cette information rend encore moins probable la reconstitution d'Opole suggérée par le professeur Hołubowicz. Selon toute probabilité, un cas analogue a eu lieu à Poznań vers la fin du XI^e siècle. Ainsi, l'application de la méthode archéologique nous révèle une des formes d'un centre préurbain. Cette forme a pour trait essentiel la concentration des métiers et du commerce autour d'un petit castrum féodal.

Ce serait cependant simplifier la question que de vouloir appliquer cette forme à tous les centres préurbains. Malheureusement, les travaux de recherches archéologiques ne sont pas suffisamment avancés pour nous permettre de citer des exemples concrets d'autres formes. Sans nul doute, les recherches futures vont y remédier. Aujourd'hui, nous ne pouvons parler que d'hypothèses plus ou

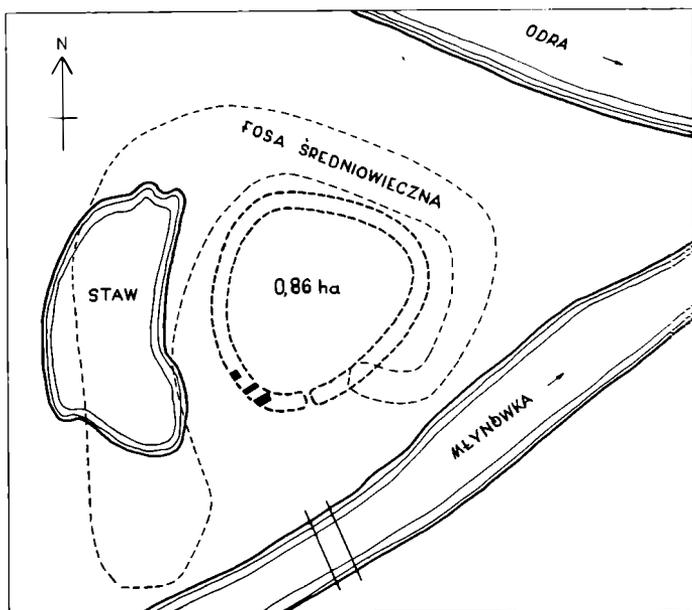


Fig. 4. — Opole. Plan schématique de la ville du X^e siècle. D'après W. Hołubowicz.

moins simplifier la question que de vouloir appliquer cette forme à tous les centres préurbains. Malheureusement, les travaux de recherches archéologiques ne sont pas suffisamment avancés pour nous permettre de citer des exemples concrets d'autres formes. Sans nul doute, les recherches futures vont y remédier. Aujourd'hui, nous ne pouvons parler que d'hypothèses plus ou

⁷ Wł. Hołubowicz, *Opole w wiekach X—XII*, Katowice, 1956, p. 72.

⁸ K. Jazdzewski, *Kształtowanie się...*, p. 333—

334. Voir aussi W. Hensel, *Polska przed tysiącem lat*, Wrocław-Varsovie, 1960, p. 150 et suiv.

moins probables. La formation des villes en vertu du droit dit de Magdebourg démontre en pratique qu'elles se développaient souvent sur l'emplacement des anciennes foires. Il est possible qu'il en fût de même plus tôt. Cette supposition est avancée comme une des variantes possibles des origines de Wolin et de certaines autres villes du littoral. Pour éviter tout malentendu, je tiens à souligner dès maintenant que je ne crois nullement que ce soit le mode unique de formation des centres situés au bord de la mer. Mais les recherches de Wolin ne sont pas encore à un stade qui nous permette de nous opposer franchement à des tendances qui, basées sur l'interprétation de certaines découvertes archéologiques, supposent une liaison immédiate entre l'apparition du centre urbain de Wolin et l'existence précédente d'un castrum dans cet endroit⁹. Contrairement à l'opinion du professeur M. Małowist, qui est aussi la mienne bien que je l'aie formulée de façon quelque peu atténuée, cette théorie a été adoptée, entre autres, par les professeurs Wl. Kowalenko, K. Jażdżewski et H. Łowmiański. Des archéologues d'autres pays représentent le même point de vue par rapport à la région située entre le Rhin et le Dnieper — citons Braïczewski et Voronine (U.R.S.S.) et W. Schlesinger (Allemagne occidentale). Personnellement, je trouve que le moment n'est pas venu de formuler des opinions aussi radicales, que les critères archéologiques ne permettent pas encore. Il est vrai que dans des chantiers à plusieurs niveaux archéologiques on peut établir des dates, en foi des critères archéologiques, à 20 jusqu'à 50, et même quelquefois à dix ans près. Il est vrai de même qu'on peut déterminer les relations chronologiques mutuelles des colonies strictement liées entre elles. Mais il est aussi vrai que, si ces liaisons étroites font défaut, les critères archéologiques ne permettent pas d'établir la chronologie absolue de ces sites. L'écart peut aller jusqu'à cent ans et plus. Cela met sur le même plan les chances des adhérents des deux théories. Dans ces conditions-là, on ne peut parler que d'hypothèses — et encore. Pas de certitude.

D'un autre côté, en faisant usage de matériaux comparatifs, on peut constater que la formation des centres préurbains auprès d'un castrum est un phénomène beaucoup plus fréquent que toute autre forme de leur apparition sur le territoire limité par le Rhin et le Dnieper, ainsi que dans les pays scandinaves¹⁰. Walter Schlesinger, dans sa dissertation *Städtische Frühformen zwischen Rhein und Elbe* souligne à juste titre le peu d'importance des églises, cloîtres exclus, pour la formation des villes à son début, dans la région entre le Rhin et l'Elbe; il n'oublie cependant pas que les églises étaient un facteur important du développement des villes. Pour d'autres raisons, un phénomène semblable a eu lieu en Pologne. A la lumière des recherches archéologiques, au moment de la formation des centres préurbains, l'Eglise n'a joué aucun rôle. D'autre côté, il serait impossible de méconnaître l'influence qu'un centre important de culture païenne, dans quelque enceinte fortifiée, pouvait exercer sur la concentration des métiers et du commerce dans la région attenante.

L'étude des origines des villes, réalisée au moyen de la méthode archéologique, démontre qu'en Pologne les centres préurbains se formaient dans des

⁹ Voir p. ex. A. Cz. Sós, *Wykopalska w Zaluvar*, dans «*Slavia Antiqua*», VII, 1960.

¹⁰ Ce qui ne veut pas dire que l'on n'y pratiquait pas des occupations rurales. La situation a été d'ail-

leurs semblable sous ce rapport dans d'autres pays aussi, p. ex. en France. Voir p. ex. G. Duby et R. Mandron, *op. cit.*, p. ex. p. 92.

conditions analogues à celles d'autres pays en fait de relations sociales et celles dérivant du régime. D'après une suggestion assez vraisemblable, les centres préurbains constituent un trait caractéristique de la période de transition entre l'époque des unions territoriales et le début de la féodalité. La plupart de ces agglomérations se sont probablement formées à proximité des centres importants de petits Etats « tribaux ». Nous savons assez bien discerner les formes des centres préurbains en plein épanouissement, mais nous manquons complètement de données sur leur forme rudimentaire. Il n'est pas exclu que les premières esquisses de ces formes en territoire polonais datent des derniers temps d'avant notre ère ainsi que de son début. Je ne soutiens nullement que chaque centre du haut moyen âge, reconnu comme centre préurbain, ait un acte de naissance datant de cette époque éloignée. Il est certain qu'il n'en est pas ainsi. Dans certains cas, on pourrait admettre une telle continuité comme relative (c'est-à-dire avec de courts intervalles possibles). Je pense, notamment, à Kalisz. Ce nom

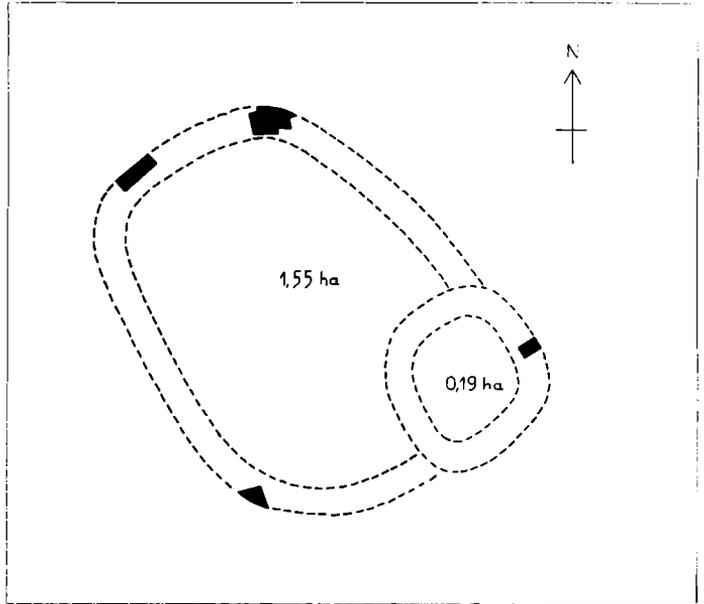


Fig. 5. — Gdansk. Plan schématique de la ville du haut moyen âge, X^e–XI^e siècles. D'après A. Zbierski.

est un exemple curieux de la durée d'une appellation pendant 18 siècles, jusqu'à nos jours. Des recherches archéologiques plus poussées et plus vastes pourront seules nous dire si la continuité s'étend dans ce cas sur la fonction de l'agglomération donnée. Si nos suppositions sont démontrées comme vraies, il s'ensuivrait que les premiers centres préurbains ont apparu en territoire polonais vers la fin de l'époque de la communauté primitive, pendant une période de relations ethniques très compliquées, au moment d'un contact de plus en plus proche entre les tribus celto-germano-slaves. C'était aussi l'époque d'une pénétration intense du trafic romain en territoire polonais. La période principale des centres préurbains a duré sans nul doute à partir du VIII^e jusqu'à la moitié du X^e siècle. En effet, ce n'est qu'à cette période de leur existence que nous pouvons parler des centres préurbains avec quelque certitude, en nous basant sur les sources archéologiques.

Les méthodes archéologiques particulières appliquées à leur étude démontrent que ces centres étaient plutôt faibles au point de vue économique. Ils ne se distinguaient que sous certains rapports des colonies rurales typiques. En fait de métiers, le nombre des spécialités était modeste ; de plus, il est probable qu'une partie des artisans ne pratiquaient leur métier que pendant certaines saisons. Le débouché de leurs marchandises était restreint — si l'on ne compte pas le seigneur féodal du lieu, intéressé dans la production du centre.

L'application des méthodes archéologiques diverses à l'étude des antiquités de tout genre crée des prémisses pour suggérer que les centres préurbains ont apparu en fonction du potentiel des forces indigènes. Les formes autochtones qui réapparaissent nettement dans la construction des habitations et des fortifications, ainsi que dans les traditions de la production locale, — en sont la preuve. La méthode archéologique permet aussi de suggérer la possibilité d'infiltration

d'un faible pourcentage d'artisans étrangers, des orfèvres surtout. C'est probablement à cette infiltration que l'on doit l'apparition, surtout au IX^e et au début du X^e siècle, d'un certain nombre de parures, ouvrages d'orfèvre, de forme nouvelle. Les orfèvres venaient de divers pays. A l'état actuel des travaux de recherche, nous sommes obligés dans ce cas de renoncer à préciser l'importance de l'influence exercée par des milieux particuliers. On peut dire seulement que ces artisans connaissaient bien la technique de production et les formes des produits provenant de l'est, du midi et du bassin du Danube. La question de la participation des élé-

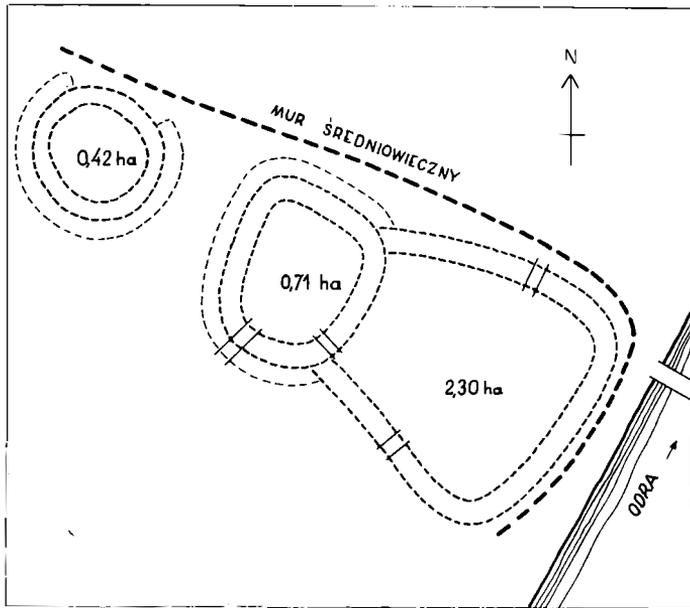


Fig. 6. — Szczecin. Plan schématique de la ville du haut moyen âge, XI^e siècle. D'après T. Wiekrosowski.

ments occidentaux, dont la présence ne peut être niée *a limine*, est encore plutôt embrouillée. On peut espérer qu'à l'avenir — l'analyse structurale basée sur des méthodes techniques venant à l'aide de l'analyse morphologique — nous pourrions répondre avec plus d'autorité aux questions que nous venons d'aborder.

Dans les centres préurbains, une partie considérable des trafiquants appartenait à la population étrangère. Du reste, non seulement le trafic était basé exclusivement sur des systèmes de poids étrangers, mais l'usage de la monnaie étrangère était général. Evidemment, j'omets ici le troc des objets produits et des produits naturels, beaucoup plus répandu à cette époque que toute autre forme de commerce.

Ainsi donc, en vertu des méthodes archéologiques diverses, nous arrivons à la conclusion qu'il y avait en territoire polonais des agglomérations de forme transitoire entre les colonies rurales et urbaines. Un de leurs traits caractéristiques qui va augmentant, et donc qui devient distinctif, sont les particularités économiques qui se relient aux occupations urbaines. C'est pour cette raison que nous pouvons appliquer à ces agglomérations la dénomination de centres préurbains. On pourrait les appeler aussi *Städtische Frühformen* (entre autres, W. Schlesinger), ou *Städtische Vorstufen* (entre autres, H. Ludat). Il est clair que Walter Schlesinger comprend le terme dont il se sert de manière beaucoup

plus large. A mon avis, c'est justement la définition de Schlesinger que l'on devrait appliquer aux centres préurbains. Il y faut un terme qui corresponde à la définition employée au VII^e siècle par Bonifatius par rapport à la ville d'Erfurt: *urbs paganorum rusticorum*.

Malheureusement, la terminologie scientifique appartient aux domaines du savoir humain les plus discutés. Des définitions formulées sans clarté suffisante causent des malentendus et rendent difficile la compréhension mutuelle. Le mal empire encore, car la vie a tant de formes intermédiaires, qu'il est impossible que les limites qui les séparent soient toujours bien distinctes. La science polonaise n'est pas exempte de ces malentendus, et pour la même raison. C'est bien compréhensible, vu le caractère compliqué de ces problèmes et le manque de travaux essentiels sur les résultats des fouilles. Ainsi, par exemple, on a pris souvent des centres préurbains pour des villes, et l'on a rapporté en conséquence les origines des villes à une époque où il ne s'agissait que d'origines de centres préurbains.

Mes lecteurs n'ont pas manqué de s'apercevoir sans doute que dans mes considérations sur les centres préurbains polonais je n'ai rien dit de la région de la Petite-Pologne et à peine un peu plus de la Silésie. Cela peut paraître d'autant plus étrange, que c'est justement dans ces régions-là que nous connaissons tout un nombre de centres de production artisanale (poterie, métallurgie, maréchalerie), datant des premiers siècles de notre ère. J'ai dû exclure ces régions de mon exposé, car les sources archéologiques ne nous apprennent pas grand'chose sur les formes des agglomérations aux VI^e – X^e siècles. Il serait donc difficile de dire quoi que ce soit de leur caractère. Rien qu'à base de prémisses indirectes, nous pouvons supposer que le développement de cette région ressemblait à celui de la Moravie, c'est-à-dire que les villes à droit autochtone y sont apparues depuis le XI^e siècle au plus tard. En comparaison, les villes de la Grande-Pologne n'ont paru que relativement tard.

5. Villes sous le régime du droit autochtone. Comme on sait, les plus grands succès de la science polonaise ont été obtenus au moyen de la méthode archéologique appliquée dans les recherches sur les villes sous le régime du droit autochtone. La diversité des moyens de recherches archéologiques nous a fait connaître ces villes sous un aspect non seulement statique, mais dynamique.

Ce que je viens de dire se rapporte surtout aux villes de la Grande-Pologne, de la Silésie et de la Poméranie. Là, nous pouvons parler carrément, en connaissance de cause, de la disposition de leurs bâtiments, du nombre des habitants, de leurs occupations, de leur alimentation. Nous disposons de certaines données sur le développement intellectuel et artistique, ainsi que sur leurs croyances. Nous avons aussi obtenu des données sur la composition ethnique de la population. En revanche, en ce qui concerne l'organisation des villes, nos connaissances sont encore plutôt restreintes. Des méthodes archéologiques particulières permettent d'établir certaines différences dans la disposition des bâtiments des centres séparés. Elles nous donnent aussi une idée de l'effort que demandait la construction d'une ville à droit autochtone. De plus, on peut tenter d'établir sur cette base une division en périodes du développement de ces villes.

En principe, nous connaissons deux modes de disposition des bâtiments dans les villes à droit autochtone: une qui peut être appelée disposition dense

et l'autre — disposition dispersée. Le trait caractéristique du premier type est la liaison étroite du castrum — siège des autorités féodales, avec le suburbium ou les suburbia fortifiés, ainsi qu'avec les sites de caractère artisanal et commercial, groupés dans leur voisinage. Je parle évidemment de la forme la plus développée de la ville à droit autochtone. Il arrivait parfois, surtout au début de l'existence des villes de ce type et dans des centres de moindre importance, qu'une ville sous le régime des institutions locales ne consistait, outre le castrum, qu'en un seul suburbium fortifié.

Le type de la ville liée étroitement au castrum trouve des analogies nombreuses dans différents pays, surtout en Russie kievienne. Il est une des variantes les plus caractéristiques des villes slaves sous le régime du droit autochtone. Parmi les centres bien connus de la Pologne nommons, entre autres, comme appartenant à ce type : Gniezno, Poznań, Wrocław, Szczecin, Kołobrzeg, Płock, Cracovie. Restriction faite de certaines particularités d'organisation intérieure, Opole et Gdansk appartiennent sans aucun doute à ce type. Le cas de Wolin n'est pas encore clair. L'enceinte fortifiée y est assez éloignée du centre de la ville. Cependant, à en croire les observations datant de la dernière guerre, il se peut que ce centre fût lui aussi lié étroitement à l'enceinte fortifiée. Il n'est pas exclu qu'il ait appartenu à l'origine aux centres où les bâtiments sont disposés selon le deuxième type, c'est-à-dire aux centres à bâtiments espacés.

Il est possible, ainsi que l'a suggéré K. Dziewonski, que dans les centres dits centres-capitales il y eût, à l'époque de leur plus grand épanouissement, plusieurs castra féodaux autour desquels les éléments urbains se concentraient (par exemple à Gniezno).

La disposition dispersée des bâtiments s'est développée sans nul doute dans des conditions topographiques défavorables, où il fallait bâtir les parties séparées d'un centre sur des buttes à part. Il y a des constructions analogues en d'autres régions : en territoires slaves, l'exemple le plus intéressant est peut-être Zalavar¹¹, au bord du lac Balaton en Hongrie. En Pologne, nous devons un spécimen classique d'une ville sous le régime du droit autochtone à bâtiments espacés, aux fouilles du professeur agrégé A. Nadolski, de Łęczyca.

Les recherches archéologiques ont révélé deux tendances dans le développement des villes à droit autochtone, résultant toutes les deux, à ce que l'on peut croire, des conditions géographiques et de la nécessité de s'adapter au milieu. Une de ces tendances vise à maintenir pendant presque toute la durée de l'existence d'une ville sous le régime du droit autochtone les mêmes dimensions dans sa partie centrale, adoptées à son origine. A en croire l'interprétation de l'auteur des fouilles d'Opole, cette ville en est l'exemple. L'autre tendance, plus fréquente dans le développement des villes sous le régime du droit autochtone, vise à grandir la partie centrale de la ville en y adjoignant un suburbium fortifié. Mes fouilles de Poznań¹² ont apporté une illustration capitale de ce processus, qui peut du reste être observé ailleurs aussi. Je crois qu'il a eu lieu entre autres à Wolin, Kołobrzeg et Gdansk. Dans le cas de l'une et de l'autre tendance, la ville, à une période quelque peu avancée de son existence, englobe non seulement le suburbium, mais aussi les agglomérations ouvertes qui y sont étroitement liées.

¹¹ Voir note 9 ci-dessus.

¹² Voir note 10 ci-dessus.

L'enceinte fortifiée avec son — ou ses — suburbia formait la partie centrale de la ville, son noyau. Les autres agglomérations peuvent être considérées comme des faubourgs. Cela se voit — comme le démontrent les fouilles — dans la disposition de leurs bâtiments et dans leurs aménagements communaux. En règle générale, les suburbia sont fortifiés, souvent aussi solidement que le castrum même. Il suffit de rappeler le puissant rempart en bois et en pierre qui entoure à Poznań le suburbium et qui est presque aussi puissant que celui du castrum — siège des autorités féodales.

On remarque dans ces agglomérations un soin croissant de maintenir en bon état les aménagements communaux tels que les rues. Au X^e siècle, il n'était pas toujours de même dans les différents sites polonais. Aux confins du suburbium de Poznań nous ne trouvons pas encore à cette époque de rues pavées de bois. Cependant le professeur Jażdżewski par exemple a remarqué à Gdansk que la situation changeait petit à petit au mieux sous ce rapport. Il en a été de même dans d'autres centres. Au cours du XI^e siècle, la plupart des rues principales avaient un solide pavé de bois ; il n'en était pas ainsi dans les rues et les places de moindre importance.

Comme le démontrent les fouilles, une disposition très dense des bâtiments et une absence presque complète de bâtiments d'exploitation de type rural sont un trait caractéristique des suburbia dans les villes sous le régime du droit autochtone¹³. D'après la remarque très juste du professeur Jażdżewski, l'espace d'un secteur destiné à la construction d'habitations est d'habitude plus petit dans ces villes que dans celles du moyen âge à l'époque de son plein essor. Je me permettrai de citer comme exemple qu'à Opole, sur un espace de 0,7 ha environ on compte 160 bâtiments d'habitation pour environ 800 habitants, tandis qu'à Gdansk sur un espace de 2,20 ha environ il y avait plus de 200 bâtiments d'habitation avec environ 2000 habitants¹⁴. Pour déterminer le caractère d'une agglomération, il est important de constater non seulement des occupations de type urbain chez ses habitants, mais aussi une continuité d'existence des secteurs de terrains particuliers, destinés à la construction d'habitation. Cette continuité a été constaté dans un grand nombre de centres — dont, le plus nettement, à Opole, Gdansk, Wolin et Szczecin.

L'application des méthodes archéologiques permet de définir les tendances du progrès dans le développement des villes sous le régime des institutions locales. A côté de la ligne générale ascendante, nous y voyons — dans certains cas concrets — des arrêts, et même des régressions prononcées. Permettez-moi de citer comme exemple les résultats obtenus par le professeur Jażdżewski et J. Kamińska à Gdansk. Ils sont arrivés à discerner quatre phases de développement de cette ville au cours de son existence sous le régime du droit autochtone.

Pendant la première de ces périodes, c'est-à-dire depuis les origines de la ville — donc la fin du X^e siècle — jusqu'aux années trente du XI^e, Gdansk était une colonie assez prospère. La période de décadence et de faiblesse économique commence vers la fin des années trente du XI^e siècle et dure jusqu'au début

¹³ Voir note 10 ci-dessus.

¹⁴ Les villes étaient tout aussi petites en France. G. Duby, *op. cit.*, dit p. ex. en page 91 : « A vrai dire,

les villes du XII^e siècle sont toutes petites encore : quelques centaines d'habitants, quatre ou cinq mille pour celles qui sont exceptionnellement animées ».

du XII^e. Dans les niveaux archéologiques qui correspondent à cette période, les secteurs de terrain destinés à la construction d'habitation ne sont pas stables; ils changent. Au début du XII^e siècle la situation change radicalement. Depuis ce moment, au cours de longues décades d'années, les secteurs de terrain destinés à la construction sont toujours les mêmes. Enfin, la dernière période dure depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'à l'année 1308, quand l'invasion de l'Ordre Teutonique a détruit la ville de Gdansk à droit autochtone. Pendant cette période, un appauvrissement de la ville se fait nettement remarquer.

Au point de vue de la richesse et de la prospérité, il y a donc quatre périodes du développement de la ville de Gdansk sous le régime des institutions locales. Il n'y en a que deux – sous le rapport de la disposition des bâtiments, qui se liait à la répartition de la population en groupes, d'après les métiers exercés. La première de ces périodes a pour trait caractéristique le groupement dans un seul quartier de gens de professions diverses – par exemple des artisans et des pêcheurs. Cette période a duré depuis le X^e jusqu'au début du XII^e siècle. Pendant la deuxième période, la population spécialisée dans le même métier se groupait dans un seul quartier. A Gdansk, ce phénomène se fait remarquer depuis le début du XII^e siècle. Dans d'autres centres on a observé des événements analogues.

L'observation du développement des métiers confirme la justesse de ces données. Elle nous apprend que la production a sensiblement augmenté pendant la deuxième moitié du XI^e siècle et surtout au cours du XII^e. Cette augmentation a pour trait caractéristique, d'une part, la production croissante d'objets de qualité inférieure et, de l'autre, la maîtrise des perfectionnements techniques, de plus en plus poussés (par exemple le damasquinage). Le professeur Hołubowicz a constaté ce fait à Opole, par rapport à la ferronnerie. J'ai fait moi-même les mêmes observations sur le développement de la verrerie, au cours de mes travaux avec la collaboration de Cofcianka à Kruszwica ¹⁵.

Le processus qui avait lieu en Pologne était lié à des transformations d'ordre plus général. C'était du reste un phénomène répandu dans toute l'Europe. Dans la Russie de Kiev, on observe à la même époque des changements pareils. Je n'ai encore rien dit – ou presque rien – dans ces considérations, de l'importance de la méthode archéologique pour l'étude des métiers, du développement du commerce et de la circulation monétaire ¹⁶ dans les villes sous le régime du droit autochtone. A mon regret, la place limitée dont je dispose ne me permet pas de développer ce sujet. Je m'en tiendrai donc à quelques exemples.

¹⁵ On a pourtant parfois affaire à une situation qui prouve certaines différences entre les processus survenant dans des centres séparés. Ainsi p. ex J. Kamińska et A. Nahlik ont constaté un perfectionnement dans la production de tissus à Gdansk au XII^e siècle, tandis que Wł. Hołubowicz a observé à Opole, à la même époque, une propagation du tissage allant de pair avec un rabaissement de la qualité des produits textiles. Voir J. Kamińska et A. Nahlik, *Etude sur l'industrie textile du haut Moyen Âge*, dans «*Archaeologia Polona*», III, 1960, p. 115. Ajoutons en passant qu'au cours de ces recherches on a décou-

vert en Pologne des tissus faits de la laine des moutons de Frise, ainsi que de type Vagas. En Pologne, la disparition du métier à tisser vertical, supplanté par le métier horizontal, était reliée, peut-être, au processus de l'urbanisation.

¹⁶ Dans ce domaine, on trouve certains points de vue nouveaux dans des travaux plus récents, surtout dans ceux de R. Kiersnowski, St. Suchodolski et St. Tabaczyński. Voir surtout R. Kiersnowski, *Pieniądz kruszcowy w Polsce wczesnośredniowiecznej*, Varsovie, 1960.

Les méthodes adoptées par les sciences expérimentales¹⁷ ont une importance spéciale pour nos recherches. L'application de ces méthodes a quelquefois donné des résultats surprenants. Il est clair que parmi ces observations il y en a beaucoup qui ne sont encore que des hypothèses, mais ce sont parfois des hypothèses passionnantes. Entre autres, permettez-moi de citer le fait qui a eu lieu en 1958 à Poznań, où le professeur W. Kóčka et Malinowska, ont trouvé, dans une couche archéologique datant du déclin du X^e siècle, un cocon de papillon qui a été reconnu pour être un cocon de ver à soie. Deux spécialistes de Poznań, le professeur J. Sokołowski et M. Klichowska, l'ont classifié ainsi. M. Klichowska suggère une connexion entre cette découverte et les tissus de soie trouvés à Opole, tissés en fil de soie de qualité inférieure. Si cette opinion se trouve vraie, cela nous mènera à la conclusion absolument inattendue, que certaines villes polonaises sous le régime du droit autochtone produisaient déjà vers la fin du X^e siècle, des tissus de soie faits avec de la matière première d'origine locale. Je me rends parfaitement compte du caractère hypothétique de cette idée; en tout cas, c'est un exemple très spectaculaire des possibilités que nous offre la méthode archéologique appliquée à l'étude des villes.

Enfin, je ne peux pas passer sous silence le fait que la méthode archéologique nous permet d'admettre l'existence, vers la fin du XI^e et au cours du XII^e siècle, d'au moins 20 métiers spécialisés. En comparaison avec les centres préurbains, le progrès est incontestable. Il faut encore ajouter pourtant, qu'il arrivait souvent à cette époque qu'on pratiquât dans le même atelier plusieurs spécialités différentes.

De plus, les critères archéologiques permettent une étude approfondie des problèmes démographiques. Les dimensions de l'agglomération donnée et le nombre des maisons d'habitation avec leurs annexes servent, en ce cas, de base. Dans des conditions de travail favorables, les dimensions des cimetières peuvent constituer un élément d'information et de contrôle supplémentaire. Adoptant la moyenne de 5 personnes par maison, on arrive à la conclusion qu'au X^e siècle la population des villes n'était pas nombreuse. Au cours du XI^e siècle, dans certains centres elle s'élevait à 5000 personnes environ. La superficie de ces agglomérations était de 5–7 ha. La population des suburbia était plus dense, les faubourgs étaient moins peuplés. Il n'y a que quelques villes du littoral, par exemple Wolin et Szczecin et, au XII^e siècle, Cracovie qui aient dépassé ces chiffres.

Les dimensions et l'équipement des maisons dans les suburbia, c'est-à-dire dans la ville même au droit autochtone, et les mêmes données sur ses faubourgs, constituent les critères qui nous donnent, dans un certain sens, un tableau de la structure sociale des villes. Ces données nous apprennent que les suburbia groupaient d'habitude la population la plus aisée.

Dans des maisons portant nettement les traces de la pratique d'un métier ou du commerce, on trouve parfois des antiquités dont le type accuse nettement leur connexion avec la chevalerie. A ce que je crois, cela nous autorise à suggérer que parmi les artisans aisés et surtout parmi les marchands il y avait, au XI^e et

¹⁷ Malheureusement, je n'ai pas la possibilité d'analyser en détail l'acquis des zoologues dans ce domaine. Pour définir le caractère d'un site, il est particulièrement important de tenir compte des indices qui témoignent, dans les centres urbains, de l'existence

de boucheries, avec bouchers professionnels. Il y a lieu de ranger dans ce genre de travaux les études des historiens polonais sur l'existence des tavernes en Pologne au haut moyen âge. Voir p. ex. I. Cieśla (« Studia Wczesnośredniowieczne », IV).

au XII^e siècle, des représentants de la chevalerie. Les trouvailles archéologiques de Gdansk, Wolin et Gniezno semblent confirmer ce point de vue. Une analyse détaillée des découvertes qui sûrement vont suivre, permettra d'établir des données de ce genre pour d'autres centres polonais. La méthode archéologique appliquée à l'étude des villes aura ainsi prêté un appui éloquent aux observations du professeur K. Tymieniecki sur la structure sociale et les occupations de la population de Szczecin, basées sur des sources écrites, ainsi qu'à l'hypothèse du professeur H. Łowmianski sur la population des villes en Pologne. Evidemment, je me rends parfaitement compte de l'extrême prudence que l'application de cette méthode exige. Dans ce domaine, seule l'analyse complexe peut donner des résultats quelque peu sûrs.

En fait de travaux de recherches scientifiques, les problèmes ethniques étudiés à l'aide de la méthode archéologique sont aussi compliqués que les questions sociales. Je n'exagère pas en disant que dans ce domaine, malgré les succès obtenus, nous ne faisons que commencer à former des critères qui jetteront une lumière parfaitement objective sur ce problème difficile et compliqué. Cela concerne aussi la composition ethnique des villes fondées en vertu du droit autochtone. Dans mes réflexions sur le problème ethnique, je laisserai de côté les monnaies polonaises à inscriptions juives de Mieszko le Vieux (Mieszki Stary) datant de la deuxième moitié du XII^e siècle ; je m'abstiendrai de parler aussi de quelques sources écrites très intéressantes. En nous basant sur des antiquités de différentes catégories, on peut dire que la majorité de la population des villes à droit autochtone se recrutait parmi les éléments indigènes. Une absence complète d'éléments étrangers parmi les artisans spécialisés de tout genre et les marchands, semble cependant peu probable. D'abord, cela serait en désaccord avec tout le système féodal ; ensuite, les choses étant ainsi, comment expliquer l'apparition dans le milieu polonais de certaines techniques venant de l'étranger ? A mon avis la difficulté de désigner l'élément étranger, assez peu nombreux d'ailleurs, consiste surtout dans la nature des critères archéologiques qui y sont appliqués ; le caractère morphologique de la plupart de ces critères ne permet de déterminer au point de vue ethnique qu'une partie insignifiante des sources archéologiques étudiées — entre autres et surtout — la technique de la construction, les types des maisons d'habitation, la céramique. Un grand nombre d'antiquités relatives à toute sorte de métiers, ne présente cependant aucune possibilité de ce genre. Un tourneur étranger, par exemple, n'apportait pas avec lui des vases en argile pour son usage quotidien ; il en achetait sur place. En conséquence, on ne peut rien dire de son appartenance ethnique.

A l'avenir, en appliquant les méthodes expérimentales dans une mesure plus large, nous pourrions répondre avec plus d'autorité aux questions concernant ce problème. De nos jours cependant, grâce à la méthode archéologique on sait déjà qu'au X^e siècle une population scandinave a joué un certain rôle dans la vie de Wolin. Un peu plus tard, et dans des limites beaucoup plus restreintes, la même chose s'est produite à Gdansk. La présence dans ces deux villes (davantage à Wolin, moins à Gdansk) d'un certain nombre de maisons de construction palissadée, en témoigne. Les sources archéologiques, si je ne les interprète pas à tort dans ce cas, semblent confirmer un autre phénomène encore, typique pour le haut moyen âge : l'intégration ethnique des immigrants à la population autochtone. Une observation de Wolin peut y servir d'exemple. Dans les couches archéo-

logiques de Wolin relativement anciennes, datant des IX^e et X^e siècles, on trouve, entre autres, des vestiges de maisons de construction palissadée (Stabbau), typique pour les peuples scandinaves. A des niveaux plus récents, on trouve sur les mêmes secteurs de terrain des vestiges de maisons de construction à assemblages angulaires à entaille à mi-bois, typique pour la population slave autochtone. Les dimensions du secteur de terrain respectif sont les mêmes dans les deux cas. Laissant à part certaines interprétations possibles – premièrement, celle d'un changement de propriétaire, deuxièmement, celle de la construction de la maison de type slave par un artisan autochtone – il y a une troisième variante, très vraisemblable à mon avis, qui s'impose: un étranger immigré se sera fondu avec le milieu et, dorénavant, en fera partie. Il aura abandonné son appartenance ethnique originale, idée encore vague à cette époque, pour devenir Slave.

Le manque de place m'oblige à m'abstenir de parler d'autres domaines de l'existence des villes sous le régime du droit autochtone. L'application de la méthode archéologique permet d'y expliquer, comme dans beaucoup d'autres domaines, des questions auparavant obscures.

Bien que pratiquement restreinte aujourd'hui, l'application de la méthode archéologique à l'étude des villes datant de l'époque du moyen âge en plein essor et jouissant de privilèges appropriés, s'est montrée efficace et a donné de bons résultats. Cette observation est tout aussi vraie par rapport à l'étude des problèmes urbains dans des pays riches en sources écrites. Des fouilles englobant de vastes espaces de ces pays permettraient sans nul doute d'éclaircir plus d'un problème encore obscur de leur passé.

6. Conclusion. Je n'ai mentionné dans mon article – à titre d'exemple – que quelques-unes des méthodes archéologiques appliquées à l'étude des villes. Le peu de place que j'avais à ma disposition m'a obligé à passer sous silence de nombreux cas de grande importance pour la connaissance du passé des villes, où les méthodes archéologiques pourraient être appliquées avec succès. Par exemple, je n'ai rien dit de la possibilité des recherches archéologiques sur les circonstances et le milieu qui ont servi de fond sur lequel la formation des villes s'est déroulée; je n'ai pas parlé non plus des relations mutuelles entre les agglomérations urbaines et rurales, etc. Conformément au titre de mon article, j'ai concentré mon attention sur l'étude des villes au moyen de la méthode archéologique. Pour éviter tout malentendu, je voudrais rappeler cependant en peu de mots ce truisme, que l'application de la méthode archéologique aux travaux de recherches scientifiques sur l'histoire des villes n'est qu'une des voies qui nous amènent à connaître leur passé. Ce problème doit être étudié à l'aide de sources de tout genre, c'est-à-dire qu'il doit être soumis à des études complexes. Toute étude étroite et bornée ne pourrait que nous dérouter.

J'ai décrit plutôt des cas avantageux, des cas où, à mon avis, les méthodes archéologiques ont permis de définir le caractère de l'agglomération donnée. J'ai souligné que ce caractère ne peut pas être déterminé par un seul trait distinctif, si important qu'il soit, mais seulement par un ensemble de traits caractéristiques. Je voudrais remarquer en passant que, à mon avis, un suburbium entouré d'un rempart solide et ayant dans la disposition des bâtiments certains traits urbains, ne peut pas être toujours considéré comme une ville sous le régime du droit

autochtone. Certaines observations semblent indiquer que quelques-uns de ces suburbia n'ont jamais dépassé l'ordre d'une grande résidence féodale, et que d'autres encore étaient non pas de villes à droit autochtone, mais des centres préurbains. A ce qu'il paraît, c'est justement le cas de Santok, enceinte fortifiée située au confluent de la Warta et du Notec, connue dans la littérature du sujet grâce aux travaux du professeur W. Unverzagt. Présentement, des fouilles y sont continuées, sous ma direction, par Z. Hołowinska.

Je me rends bien compte du fait que tout un nombre de mes conclusions peuvent prêter à discussion: je sais que les sources archéologiques ont toujours un caractère de réticence, d'inachevé. Cependant, il semble incontestable que l'application de la méthode archéologique à l'étude du passé des villes¹⁸ a ouvert devant cette branche de la science historique des perspectives absolument nouvelles. Cette méthode permet une objectivité toujours croissante des données obtenues. La sûreté de ces résultats augmentera en proportion directe avec la coopération de plus en plus étroite des humanités et des sciences expérimentales dans ce domaine. Le postulat de la publication des codes complets des sources archéologiques provenant des recherches sur les villes et présentées dans leurs rapports fonctionnels mutuels, est la deuxième condition indispensable au progrès de ces études. Je crois que ce postulat intéresse tout autant les archéologues que les historiens. L'élaboration d'une méthode aussi parfaite que possible de la manière de publier ces sources, et le fait même d'une telle publication, va nous faire faire sans nul doute un grand pas en avant dans le domaine qui nous intéresse.

Pour finir, arrêtons-nous un moment encore à la question suivante: y a-t-il une méthode archéologique à part de l'étude des villes? La réponse est négative; une telle méthode n'existe pas. En effet, tous les procédés dont nous devons nous servir dans les recherches sur les villes, sont les mêmes que dans toutes nos recherches sur la colonisation. La différence, c'est que l'étude des villes appartient aux domaines les plus difficiles des recherches archéologiques. Ces travaux demandent une grande précision tant au cours des fouilles mêmes, que dans nos travaux sur leurs résultats. Je postule donc la nécessité d'un perfectionnement incessant des méthodes de recherche, ainsi que la nécessité de profiter des voies nouvelles que la science d'aujourd'hui offre au chercheur. Les résultats de nos efforts en dépendent. Autrement dit, l'étude des villes au moyen de la méthode archéologique exige du chercheur une attitude dynamique. Il faut que notre étude soit l'antithèse de tout ce qui est étroitesse d'esprit et dogmatisme.

WITOLD HENSEL
Varsovie

¹⁸ Dans un certain sens, l'étude du développement des villes permet de comprendre la dynamique du progrès de la campagne. Ces deux faces différentes de la vie de l'époque étaient étroitement liées entre elles, de sorte que chacune déterminait le progrès ou la régression de l'autre. Voir à ce sujet G. Duby et R. Mandron, *op. cit.*, p. 76 et suiv.; les auteurs ont fait les mêmes observations en France. Dans les terrains boisés, la construction de grands ensembles de bâtiments de bois contribuait naturellement au développement de l'agriculture. En même

temps, les forêts étaient une des grandes richesses de la campagne. Voir p. ex. M. Bloch, *Seigneurie française et manoir anglais*, Paris, 1960, p. 31. L'auteur y souligne à juste titre l'importance du rôle des forêts dans le progrès de l'économie rurale à l'époque du haut moyen âge. La question de l'importance du bois dans le progrès historique, naguère encore oubliée, est dernièrement relevée chez M. Lombard, *Le bois dans la Méditerranée musulmane*, dans «Annales, Économies — Sociétés — Civilisations», 2, 1959, p. 234 et suiv.